



## OPERATION « TRANQUILLITE VACANCES »



### Pendant votre absence prenez vos précautions :

- ❖ Ne laissez pas votre courrier s'accumuler
- ❖ Ne cachez pas vos clés sous le paillason
- ❖ Ne laissez pas vos poubelles sur le trottoir
- ❖ Ne laissez pas vos volets continuellement fermés
- ❖ Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent
- ❖ Pensez à confier un double des clés à une personne de confiance
- ❖ Si votre résidence n'est pas équipée d'un système d'alarme, laissez une lumière intérieure allumée pour leurrer les éventuels cambrioleurs.

### La gendarmerie peut vous aider :

- ▶ Signalez vos dates d'absence
- ▶ Communiquez les personnes à prévenir en cas de vol ou autre incident

La gendarmerie passera devant votre domicile durant sa surveillance (il ne s'agit pas d'une surveillance individuelle quotidienne, mais d'une visite aussi fréquente que possible de votre résidence)

**POUR TOUT RENSEIGNEMENT ADRESSEZ VOUS A LA BRIGADE DE  
GENDARMERIE LOCALE**

**TEL : 02 40 88 90 17.00 17**